

Manifeste vers un projet établissement et EPE

L'ENSASE est une école dotée de la culture du « projet ». Il s'agit d'une capacité à fédérer, de manière itérative, un ensemble complexe et variable de données, orientations, réalités et acteurs, sans préjuger des protocoles. Il s'agit de savoir proposer des scénarios à la fois spatialisés (où, quoi, comment et quand) et socialisés (pour qui, avec qui).

Formant à l'architecture de manière ouverte, l'ENSASE est d'ores et déjà un lieu de pratiques inter- et trans- disciplinaire, les trois cycles de formation bénéficiant des apports et des échanges entre un grand nombre de disciplines : sciences « dures », philosophie et sciences humaines et sociales, arts, sciences politiques...

Le projet d'établissement de l'ENSASE consiste en six points stratégiques, que nous avons souhaité ici articuler avec la perspective de devenir un établissement-composante d'une nouvelle Université, avec l'Université Jean Monnet.

1. Actualiser l'enseignement de l'architecture selon les enjeux du vingt-et-unième siècle

Des limites écologiques de la planète et de la permanence des inégalités sociales et territoriales l'on déduit que l'on ne peut plus « faire architecture » comme on l'a fait par le passé. Ce ne sont pas seulement les métiers qui changent, mais la manière même de concevoir l'architecture. Plutôt que de penser que cette difficulté pérenne sonne la « fin de l'architecture », l'ENSASE affirme avec confiance que la réinvention d'une discipline est au contraire enthousiasmante, consciente du fait que, si l'architecture ne contribue pas à la transformation du monde, les agents qui s'y attacheront n'auront pas tous les engagements sociaux et écologiques que l'on attend. Les nouvelles générations que nous formons ont donc des perspectives nouvelles d'autant plus passionnantes qu'elles demandent de travailler sur les conditions des transformations, à toutes les échelles, et d'intensifier les liens de l'architecture avec les autres champs de réflexion et d'action.

Comme les questions contemporaines sont par nature complexes et n'attendent pas de réponses simplistes ou de protocoles établis, la dimension culturelle et politique de l'architecture est un appui considérable. Le lien avec les autres pratiques culturelles, dont l'art, mais aussi avec les sciences politiques nous semble fondamental. De même l'architecture élargit son intervention aux milieux habités et à une connaissance accrue des phénomènes, ce qui suggère des collaborations au-delà de l'ingénierie traditionnelle avec géologues, climatologues, physiciens, ethnobotanistes, agronomes... Avec des nuances liées à la singularité de leur point de vue respectif, ces multiples ouvertures intéressent les deux domaines d'études de master.

L'engagement de l'ENSASE au sein de l'Institut ARTS (Arts, Recherche, Territoires, Savoirs) constitue une étape clé dans le développement de cet axe original et partagé autour des arts et des questions sociétales, territoriales, éthiques et politiques.

Pour toutes ces raisons, la création d'un EPE dont le projet est de regrouper Arts et Sciences est pertinent pour le projet d'établissement de l'ENSASE.

2. Promouvoir un enseignement ouvert et expérimental fondé sur l'engagement spécifique des étudiantes et des étudiants

La proposition de reconsidérer l'architecture dans le monde contemporain s'appuie sur un héritage disciplinaire qui ne fut pas exempt de ces interrogations (mise en perspective politique, engagement, économie de moyens, multiscalarités, conditions du projet, etc...). Néanmoins elle exige une pédagogie plus inventive, plus expérimentale, plus interdisciplinaire.

Cette pédagogie promeut l'engagement spécifique des étudiants et des étudiantes, et suscite une diversité des parcours possibles qui s'appuie sur la richesse des personnalités qui se constituent en parallèle avec le temps des études. Ce cadre pédagogique favorise les débats, considérant l'école, aussi, comme un laboratoire de la démocratie, lieu d'expression des différents points de vue possibles, lieu d'échanges, d'expériences et de constitution d'hypothèses. Cela induit un rapport nouveau au site et au « territoires » de l'architecture, au programme, aux « typologies », mais aussi aux processus de conception, qu'il s'agisse des acteurs de la vie démocratique ou des filières de fabrication.

Les deux domaines d'études de master de l'ENSASE s'inscrivent dans cette perspective pédagogique.

3. Offrir une formation doctorale en architecture adossée à une UMR identifiée

L'unité de Recherche Architectures et Transformations forme à la recherche et au doctorat d'architecture des étudiants et étudiantes issus, notamment, des deux domaines d'études de master de l'ENSASE. Pour ce faire, Architectures et Transformations doit être associée à une Unité Mixte de recherche qui reste à créer, appuyée sur le laboratoire ECLLA de l'Université.

L'Université reconnaît dans ce cadre la spécificité des membres de l'Unité de Recherche de l'ENSASE dont les profils académiques, reconnus au sein de la discipline architecturale, diffèrent des profils universitaires. En particulier, cette spécificité est l'occasion de développer, en croisant les disciplines, la recherche par le projet - research by design -, qu'elle soit strictement cadrée dans le contexte académique ou développée en lien avec l'évolution contemporaine des pratiques et des questions sociétales liées à la transformation de nos milieux habités.

4. Tirer parti de toutes les ressources de notre territoire, contribuer à les enrichir et mieux interagir avec les acteurs locaux

L'ENSASE s'appuie sur la diversité des situations de son territoire élargi, aussi bien urbain et métropolitain que rural. Les dynamiques qui y sont à l'œuvre sont un champ d'expériences remarquables. L'implication de l'ENSASE contribue à enrichir les politiques publiques et à instruire l'action des collectivités et des acteurs engagés dans les transformations spatiales.

L'ENSASE contribue notamment à la diffusion de la culture architecturale, la stimulation du débat public et la sensibilisation des différents acteurs à la culture architecturale, paysagère et territoriale. Cette action passe par une action curatoriale (expositions, publications, événements, colloques), par l'organisation de formations continues en direction des acteurs publics et privés du territoire.

Cette action inclut des partenariats spécifiques avec les acteurs culturels caractéristiques du territoire stéphanois (école supérieure d'art et de design, Musées, Site le Corbusier, etc.), mais aussi par des partenariats avec les acteurs associatifs et économiques : associations habitantes, filières de construction, société publiques locales, etc.

5. Contribuer à Saint-Etienne à la création en centre-ville d'un nouveau Campus Jacquard, repère pour nos partenaires comme pour la vie étudiante

L'ENSASE est installée en centre-ville, un atout considérable pour nos différentes communautés et partenaires. Cet atout doit permettre à l'ENSASE de se positionner comme acteur du projet de ville. Ainsi l'ENSASE se fixe comme objectif, avec ses partenaires, le développement d'un « campus » universitaire autour de la place Jacquard. Cela passe également par une extension de l'école, sur un site proche (restaurant dit « Pivoine »). Elle souhaite que cette extension puisse être le lieu d'activités partagées avec l'Université et les établissements de l'institut ARTS. L'objectif est de renforcer la qualité de vie étudiante et l'offre de services qui leur sont destinés. L'extension du site de l'ENSASE sera aussi l'occasion de développer de formes d'évènements curatoriaux et de pratiques pédagogiques plus ouvertes sur la vie civile et vers les autres entités académiques stéphanoises.

6. Développer une stratégie de moyens, une conception positive du travail

Les orientations ci-dessus seront mises en œuvre grâce à :

La qualité de vie au travail des agents administratifs et enseignants de l'ENSASE, en reconnaissant les compétences et en favorisant leur renforcement, avec l'attention apporté à la parité et au respect des différences, par la lutte contre les discriminations et toutes formes de violences, par l'organisation de structures de travail mettant en valeur les parcours individuels dans l'intérêt commun.

Une organisation de moyens supplémentaires adaptés aux enjeux de l'EPE, notamment pour le développement de programmes de recherche pluridisciplinaires ambitieux, à des échelles nouvelles et sur des sujets amplifiés auxquelles l'ENSASE seule ne pourrait pas prétendre.

ENSASE, juin 2024.